

La MGEN s'engage pour le développement de la protection sociale et des mutuelles dans le monde

Le 15 décembre 2010, la MGEN a organisé une rencontre publique autour du thème « Les mutuelles, vecteurs d'extension de la protection sociale » en présence notamment de Martin Hirsch, membre du Groupe consultatif mondial sur le socle de protection sociale.

Cette rencontre avait pour objectif d'étudier la manière dont les mutuelles peuvent contribuer au développement de systèmes de protection sociale solidaire dans le monde, nécessité accrue par la crise économique et sociale. La MGEN est convaincue que les mutuelles doivent s'engager dans des actions de promotion de leur modèle et de développement, à l'échelle internationale, notamment via l'initiative de l'ONU pour un socle de protection sociale.

Défendre et promouvoir le modèle mutualiste

La MGEN est née, après-guerre, avec l'Etat-providence : un système dans lequel les pouvoirs publics assument une fonction de redistribution des richesses, garantissent la santé des citoyens et leur éducation et confient à des organismes à but non lucratif la mission de compléter leur action.

Dans ce système, les mutuelles ont toute leur place. Leurs idéaux et ceux de l'Etat-providence sont les mêmes : le droit à la santé, l'éducation, la protection sociale.

Aujourd'hui, la mondialisation et la libéralisation économique n'ont pas changé la donne. La MGEN a la conviction que le rôle des acteurs de l'économie sociale, et des mutuelles en particulier, est essentiel : la crise actuelle prouve la validité des modèles de développement économique qui ne sont pas uniquement financiers mais sont porteurs de progrès de social pour les personnes.

Au-delà des raisons militantes, qui correspondent à la culture d'engagement social de la MGEN, la défense du mutualisme est un impératif : l'enjeu est la pérennité même des mutuelles, qui sont la propriété et le bien de leurs adhérents.

Coopérer et se développer

Concrètement, la MGEN est engagée dans de nombreux projets internationaux, de coopération et de développement.

Dans les pays émergents, elle effectue des missions de conseil et de transfert de bonnes pratiques. Au Mali, elle accompagne le développement de la Mutec (Mutuelle des travailleurs de l'éducation et de la culture). Depuis novembre 2010, elle est partenaire de la MGPAP marocaine (Mutuelle générale du Personnel des Administrations publiques) pour des actions de partage de savoir-faire et de formation d'élus et de personnels.

Au sein de l'Union Européenne, la MGEN est engagée, avec d'autres mutuelles, dans une démarche de reconnaissance juridique d'un statut de mutuelle européenne, qui permettrait le développement de mutuelles dans l'ensemble des pays de l'Union.

Depuis mi-2010, la MGEN est présente au Portugal avec Europamut, une structure créée avec l'Union Mutualiste Retraite et l'institution belge de retraite Intégrale qui propose une offre complémentaire en santé, prévoyance et retraite. Elle étudie des partenariats éventuels avec des mutuelles en Belgique et au Royaume-Uni.

L'éducation comme levier du développement de la protection sociale

Depuis 2009, la MGEN est à l'initiative, avec l'Internationale de l'Education et l'Association Internationale Mutualiste¹, du « Réseau Education et Solidarité » qui compte actuellement une trentaine d'organisations membres, issues de 20 pays et 5 continents.

L'objectif du réseau est de mobiliser les professionnels de l'éducation pour les aider à développer, dans leurs pays, des systèmes de protection sociale solidaire. Il accompagne des projets de création de mutuelles, comme en Chine ou au Burkina-Faso, et d'éducation à la protection sociale solidaire, notamment avec des pays d'Amérique Latine (Argentine, Paraguay, Uruguay).

Déjà reconnu comme un acteur significatif du développement de la protection sociale dans le monde, il fait partie de la Coalition pour l'Initiative pour un Socle de Protection Sociale mis en place l'ONU, le FMI et l'OMS.

A ce titre, il a récemment participé aux travaux du Groupe consultatif mondial sur le socle de protection sociale, présidé par Michelle Bachelet, ancienne Présidente de la République du Chili, et des personnalités internationales comme Martin Hirsch.

Thierry Beudet, président du groupe MGEN :

« La protection sociale, le droit à la santé et l'accès à l'éducation sont nécessaires pour que le progrès économique s'accompagne de davantage de justice sociale. Education, santé, solidarité, mutualité sont quatre éléments constitutifs de l'identité même de la MGEN. Il est donc de notre responsabilité de nous engager et d'agir aux côtés des acteurs internationaux de l'économie sociale et des agences de l'ONU. »

A propos de la MGEN

Première mutuelle santé française, la MGEN gère le régime obligatoire d'assurance maladie des professionnels de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Culture et de la Communication, de la Jeunesse et des Sports. Elle fournit des prestations complémentaires en santé, prévoyance, dépendance et retraite. Via la mutuelle MGEN Filia, elle propose une complémentaire santé ouverte à tous, indépendamment du statut professionnel. Avec 33 établissements sanitaires et médico-sociaux, elle offre aux assurés sociaux une structure de soins diversifiée (médecine de ville, soins de suite et de réadaptation, hébergement de personnes âgées et handicapées...). En 2009, la MGEN a assuré la protection sociale de près de 3,441 millions de personnes, représentant 2,983 milliards d'euros de versements au titre du régime obligatoire et 1,256 milliard d'euros de prestations au titre du régime complémentaire.

Pour en savoir plus sur le Réseau Education et Solidarité, www.educationsolidarite.org

Contact Presse : Benoît Coquille - bcoquille@mgen.fr - 01 40 47 23 92

[1] L'IE (Internationale de l'Education) représente plus de 30 millions de professionnels de l'éducation dans 173 pays. L'AIM (Association Internationale de la Mutualité) regroupe 41 fédérations mutualistes nationales de 27 pays.